

CHAPITRE IV

L'APOGEE DU MOUVEMENT OU L'ANNONCE D'UNE CRISE :

le congrès de Nîmes (1897)

Le congrès ecclésiastique et les assemblées franciscaines.

Dans le prolongement des rencontres du Val-des-Bois et de la réunion interdiocésaine de Saint-Quentin l'année précédente, le congrès ecclésiastique de Reims, rassemblé à l'instigation de l'abbé Lemire, succède au congrès franciscain et s'ouvre le 24 Août 1896. L'abbé Pastoret, l'abbé Vanneufville, le chanoine Dehon¹ participent aux deux manifestations. D'autres tels les abbés Garnier, Naudet, Raux déjà rencontrés précédemment dans le renouveau social franciscain ne participent qu'à la seconde.

Ce rassemblement présente un certain nombre de préoccupations communes avec les assemblées franciscaines, particulièrement en ce qui concerne le terrain de l'action : les oeuvres sociales.

¹ Dehon prononce même le discours d'ouverture du congrès ecclésiastique. Au congrès du Tiers-Ordre, il faisait partie d'un bureau d'honneur. Mgr Péchenard préside le congrès ecclésiastique. Il avait été président du comité d'organisation du congrès du Tiers-Ordre.

L'évolution des esprits et des choses, est-il constaté, a remis la puissance entre les mains du peuple et celui-ci se détourne de l'Eglise. "Il se défie de nous" remarque l'abbé Pastoret ; et le chanoine Dehon avait déclaré à l'ouverture du congrès : "ce qui nous manque le plus pour aller porter l'évangile au milieu de nos concitoyens, c'est de savoir passer par dessus les barrières que des préjugés ont créés entre le peuple et nous"². Les activités proprement religieuses sont donc insuffisantes et l'action sociale est devenue nécessaire et indispensable.

Les rapports sur les œuvres sociales sont nombreux, mêlant pourtant activités proprement sociales et activités religieuses, exercices de piété et conférences contradictoires, initiatives purement charitables et syndicats agricoles, études sur la franc-maçonnerie et caisses rurales...

Autre caractéristique du congrès ecclésiastique : n'ayant guère eu le souci de synthèse doctrinale, son programme s'arrêtait longuement aux œuvres et à l'action sociale par souci apostolique. Les exposés laissaient donc entrevoir "la diversité des idées des représentants des différentes écoles sociales catholiques"³.

"Le catholicisme social, commente alors René Remond, offre encore en 1896 le spectacle d'une grande confusion doctrinale ; ses orientations essentielles ne sont pas clairement dégagées et les *Semaines sociales* n'ont pas commencé d'exercer leur rôle unificateur au sein de ce magma. La tendance qui semble dominer est celle du catholicisme social de droite, d'inspiration contre-révolutionnaire, celui par exemple de La Tour du Pin. L'abbé Raux, professeur au séminaire d'Arras, présente un exposé doctrinal sur les fins de la

² Nous reprenons ici : René REMOND, *Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges (1896-1900)*, Sirey, 1964, p. 60 sq.

³ *Le Matin*, 27 Août 1896. Cité par René REMOND, *ibid.*, p. 70 sq.

société d'autant plus intéressant qu'il est un des seuls à se placer sur le terrain des principes".

Cette confusion doctrinale avait été bien ressentie dans les assemblées franciscaines puisque le prochain congrès du Tiers-Ordre devant se tenir à Nîmes en 1897 aura précisément pour but de poser les principes et de définir une doctrine cohérente.

D'autres constantes entre congrès ecclésiastique et assemblées franciscaines pourraient être relevées, tel cet acharnement à dénoncer l'individualisme⁴. Nous risquons cependant de faire erreur en concluant à une influence réciproque : de l'Ordre de Saint François, seul le Père Etienne, gardien du couvent des capucins de Reims⁵, est au congrès de l'abbé Lemire. Il paraît plus juste de dire que les deux manifestations ont puisé leur inspiration à une source commune à savoir le courant suscité par le mouvement démocrate chrétien.

Autour du congrès de la démocratie chrétienne.

L'influence franciscaine est plus manifeste dans le premier congrès de la démocratie chrétienne qui s'ouvre à Lyon le 25 Novembre 1896. Faisant suite aux congrès ouvriers de Reims de Mai 1893, 1894, 1896, cette rencontre est due à l'initiative du groupe de la *Chronique du Sud-Est* très lié alors à l'*Union Nationale* de l'abbé Garnier, et de la *France Libre*, journal antisémite et démocrate chrétien de Drumont⁶.

⁴ *Ibid.* p. 71.

⁵ D'après la liste des participants au congrès ecclésiastique dans le Compte rendu du *Peuple Français* rédigé sous la direction de l'abbé Dabry.

⁶ Jean-Marie MAYEUR, "Les congrès nationaux de la démocratie chrétienne, Lyon, (1896-1897-1898)". *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Juillet-Septembre 1962, p. 171 sq. A propos de la *Chronique du Sud-Est*, aux côtés de Victor Berne, Marius Gonin, A. Crétinon, J. Terrel, MAYEUR cite un professeur de philosophie des faculté catholiques : l'abbé Elie Blanc. Auteur de la *Philosophie scolastique*, l'abbé Blanc - tout en

Le programme de la manifestation comportait en fait quatre congrès distincts : un congrès antisémite ; un congrès antimaçonnique ; un congrès social, le plus long puisqu'il devait durer deux jours ; et enfin un congrès de l'*Union nationale*. C'est le congrès social présidé par Léon Harmel et l'abbé Lemire qui nous intéresse plus spécialement ici.

Parmi les personnalités qui ont pris la parole ou envoyé des rapports, nous retrouvons les grands noms de l'Etat-major de la démocratie chrétienne⁷ : prêtres députés comme l'abbé Gayraud et l'abbé Lemire ; prêtres journalistes comme l'abbé Garnier, directeur du *Peuple Français*, l'abbé Naudet, directeur de la *Justice sociale* ; doctrinaires comme l'abbé Blanc et le Père Ferdinand ; animateurs d'œuvres comme les abbés Pastoret à Toulon et Fourié à Montpellier. Parmi les laïcs, citons l'avocat montpelliérain J. Coulazou, l'économiste A. Chabry, Georges Fonsegrive et Georges Goyau.

L'une des originalités essentielles du congrès est la condamnation sans réserve du capitalisme. Jean-Marie Mayeur résume ainsi les débats⁸ :

A la séance de l'après midi du congrès social de 1896, l'abbé Tartelin lit un rapport⁹ sur le capitalisme, rédigé par le Père F...¹⁰, "un des plus éminents et des plus modestes théologiens de notre

n'étant pas dans la liste des congressistes - avait fourni au congrès du Tiers-Ordre de Reims quatre communications. Il nous était présenté alors comme étant professeur de philosophie à Nîmes.

⁷ Nous reprenons en partie le liste de J.M. MAYEUR, *op. cit.*, p. 186, en constatant que la plupart de ces noms sont ou seront liés à un moment ou à un autre à l'histoire sociale du mouvement franciscain.

⁸ J.M. MAYEUR, *op. cit.*, p. 201-202.

⁹ p. 133-136 du compte rendu. M. MONTUCLARD reconnaît que "sa hardiesse n'est pas sans nous surprendre aujourd'hui encore". Archives de Sociologie des religions, n° 6, Juillet-Décembre 1958, p. 69.

¹⁰ Sous cette initiale se cache le Père Ferdinand, comme le révèlent les journaux de l'époque. L'abbé Tartelin est le porte-parole habituel du Père Ferdinand. Rappelons qu'à Limoges comme à Reims, le Père Ferdinand avait été l'un des principaux dirigeants des travaux du congrès du Tiers-Ordre. Cf. M. MONTUCLARD, *Conscience religieuse et démocratie*, p. 123 sq. Le rapport du Père Ferdinand est publié par *Le XXème Siècle* en Décembre 1896.

époque”. Le texte est d’une vigueur extrême. L’auteur définit le capitalisme comme le “régime économique fondé sur la productivité de l’argent en tant qu’argent” et ajoute : “Ce régime est condamné par la tradition catholique résumée dans le vieil adage des scolastiques : *pecunia pecuniam parere non potest*”. Sans doute l’Eglise tolère-t-elle l’intérêt limité, mais “cette tolérance à l’égard du fait est la condamnation de l’ordre économique qui rend le fait inévitable, c’est à dire du capitalisme”. C’était retrouver une tradition aristotélicienne, reprise par les théologiens : la condamnation de l’argent incapable de créer une valeur.

Dans la discussion qui suit, ce n’est pas sans peine, selon le compte rendu lui-même, que la thèse proposée est adoptée. L’abbé Garnier suggère de combattre seulement le “capitalisme païen”. En fin de compte, le congrès repousse tout le capitalisme comme la forme moderne de l’*usura vorax*. Les deux derniers mots sont une référence directe à l’encyclique *Rerum Novarum*. Il est clair, toutefois, que Léon XIII n’identifiait pas entièrement le régime capitaliste à “l’usure vorace”. C’est une ligne audacieuse qui est proposée à Lyon, sans qu’elle paraisse emporter l’adhésion de tous. Georges Goyau, rendant compte du débat dans *La Quinzaine* du 15 Décembre 1896, estime que “les sociologues chrétiens se sont engagés en éclaireurs”¹¹.

On ne pouvait démontrer plus explicitement l’influence du mouvement franciscain dans cette condamnation du capitalisme, laquelle se trouve tout à fait dans la ligne des prises de positions des congrès du Tiers-Ordre.



¹¹ La *Justice sociale* continue la discussion au long de 1897. Elle oppose l’abbé Tartelin à Yves Le Querdec (pseudonyme de Fonsegrive). Le premier condamne le prêt à intérêt, le second lui accorde une légitimité : débat qui met en cause la conception de l’argent, de la valeur, du capital, l’interprétation de l’encyclique... (les notes relevant de cette longue citation sont également de J.M. MAYEUR.)

Les préparatifs du congrès ou l'annonce des conflits.

D'après la règle de l'alternance, l'organisation du congrès de 1897 revenait naturellement aux franciscains. Leur Ministre général, le Père Louis de Parme, approuvait le 17 Septembre 1896 le choix de la ville de Nîmes pour sa tenue, tout en confirmant et encourageant les grandes orientations des assises précédentes : "J'ai été heureux de constater avec quelle ardeur et quelle bonne entente nos chers tertiaires... ont étudié les moyens de développer de plus en plus l'action sociale du Tiers-Ordre et de remédier aux grands maux qui, en cette fin de siècle, pèsent sur le peuple voué à une misère imméritée".

Une petite revue bimensuelle : *Le Tiers-Ordre franciscain* fut alors fondée pour préparer le congrès. Dès son premier numéro, elle en publiait le programme¹². Celui-ci avait pour objet la restauration de la société par la réforme de la famille, suivant les lois fondamentales de la vie chrétienne. Cette tâche devait être envisagée sous trois aspects fournis par un texte de Saint Paul : la vérité, la charité, la liberté, et chacun de ces trois aspects abordé sous un triple point de vue : religieux, social et économique.

Il s'agissait en fait de reprendre les vœux émis précédemment pour les mettre en application, tout en dégageant une doctrine cohérente. Au fil des mois¹³, cette préoccupation se confirme : "Les congrès antérieurs ont procédé avec la charité comme avec la vérité ; ils sont allés directement aux applications pratiques, s'occupant moins de l'amour de Dieu que des œuvres de piété ; moins de l'amour du prochain que des moyens effectifs d'unir les hommes entre eux. Il en est résulté que les moyens et les œuvres qu'ils ont

¹² Ce programme, présenté par le Père Jules du Sacré-Coeur, est également publié dans *Le XXème Siècle* en Janvier 1897, p. 34-42.

¹³ *Le Tiers-Ordre franciscain*, 1er Mai 1897, p. 105. Rapporté par le Père Prosper de Martigné, *Quelques réflexions sur le futur congrès de Nîmes*, p. 7.

proposés, excellents en eux-mêmes, doivent cependant être mis en harmonie avec les lois, l'ordre et la méthode de la vraie charité, si on veut en recueillir les résultats espérés”.

Il ne s'agit donc plus d'examiner le “comment” de l'action sociale, mais bien le “pourquoi”, la finalité. Des moyens à employer, on remonte aux principes qui guident l'action. Une telle option devait amener les discussions à ce niveau très controversé des synthèses doctrinales. Dans le contexte de l'époque, les auteurs du programme ne semblent guère en avoir évalué tous les risques. Reste pourtant que l'esprit général du programme avait été approuvé par le Pape lui-même, au cours d'une audience accordée le 22 Janvier 1897 à Léon Harmel, au Père Dehon et au Père Jules du Sacré-Coeur¹⁴.

En Juin 1897, le Père Prosper de Martigné publie *quelques réflexions sur le programme du congrès de Nîmes*¹⁵. A Reims déjà, en réunion spéciale, il avait exposé “l'esprit du Tiers-Ordre comme moyen de sanctification pour les individus et de rénovation pour les

¹⁴ *Revue Franciscaine*, 1897, p. 98. Cette audience accordée aux personnes les plus en vue des congrès franciscains est importante pour connaître la pensée du Pape, à cette époque, sur la démocratie chrétienne. Le Père Guitton en a conservé le récit dû à la plume du compagnon de voyage de Harmel, M. de Paloméra. A cette époque, nous dit-on, le Pape accorde sa confiance à la démocratie chrétienne. Il s'attache toutefois à spécifier qu'elle devait rester dans le domaine social et faire abstraction de toute forme de gouvernement en sorte qu'elle pût être pratiquée aussi bien dans le royaume d'Espagne que dans les empires d'Allemagne et d'Autriche ; que s'il désirait, en France, voir les catholiques ne pas fronder le régime politique adopté par leur pays, c'était pour de tous autres motifs qu'il avait exposés ailleurs. “Sur ce point du reste, ajoute André de Paloméra, les intentions de Léon XIII étaient plus fermes que jamais. Je ne puis dire combien il souhaitait qu'on fût, en France, républicain... A côté des conseils de Léon XIII, ceux du cardinal Rampolla étaient d'une réserve qui semblait tiédeur”.

Le Pape indique aussi sa faveur à Etienne Lamy. Ayant interrogé Harmel sur le congrès démocrate, il se serait tourné alors vers Dehon : “Il nous faut des chefs. Pour l'action sociale, nous avons Harmel, pour l'action politique, croyez-vous que Lamy puisse réussir ? ...”

C'est enfin au cours de cette audience que fut décidée la reprise des grands pèlerinages à Rome. G. GUITTON, *Léon Harmel*, t. II, p. 140-142 ; R. PRELOT, *L'oeuvre sociale du chanoine Dehon*, p. 224-229.

¹⁵ Le Mans, 1897, 48 p.

sociétés”. Il développe ici à peu près le même thème tout en avertissant : “La moindre divergence dans les questions de doctrines et de principes mène à des conséquences pratiques diamétralement opposées... L'étude des principes demande donc, pour être féconde et sans péril, l'entente de tous les esprits et l'exclusion de toute erreur. Or c'est bien là précisément que gît l'écueil que nous signalons”. Autrement dit, gare aux querelles entre les différentes écoles sociales catholiques ! C'était assez lucide. Mais l'ancien provincial des capucins prenait alors ses distances par rapport aux interventions de l'abbé Boulet et de Henri Savatier lors des congrès précédents sous prétexte qu'elles ne furent pas suivies de votes, et esquissait les grandes lignes d'une réforme chrétienne de la société. “Il semblerait logique de commencer toute réforme sociale par le réforme de l'individu” dit-il. Puis insistant sur les différences qui existent dans l'individu entre l'homme et le chrétien, dans la société entre une réforme naturelle et une réforme chrétienne, il demandait que le congrès ne traite que de réforme chrétienne, opposant la justice de Dieu à la justice boiteuse des hommes. C'était exclure par là-même toute possibilité de discussion sur les problèmes purement économiques ou d'organisation sociale.

La réplique ne tarde pas : *Le XXème Siècle* fait paraître dans son numéro d'Août un article signé A.T. et intitulé : “la rénovation sociale et le Tiers-Ordre franciscain”¹⁶. L'auteur remarque tout d'abord : “Deux courants, courant individualiste et courant social, se partagent la famille franciscaine. S'en rendre compte est facile. Il suffit pour cela de suivre les congrès.

L'un des courants, continuant l'esprit ancien¹⁷, cherche la

¹⁶ Août 1897, p. 522-554. Il est probable que l'auteur de cet article est l'abbé Tartelin. La *Revue Franciscaine* reprendra cet article en Mai, Juin, Juillet 1899.

¹⁷ Allusion à l'Oeuvre des cercles ? “La réorganisation sociale, quand elle commença, lit-on précédemment, s'établit sur un plan différent du Tiers-

réforme sociale par la réforme individuelle. Ses tenants protestent que Saint François n'est point un sociologue... Pour eux, les aspirations populaires viennent toutes et sans conteste de la Révolution ; il n'y a qu'à les réprimer, et le Tiers-Ordre passé à l'état de gendarme survivra efficacement à cette besogne.

Par contre les partisans de l'esprit nouveau veulent employer à la réforme des individus la réforme de la société. Le désordre social est, en effet, un obstacle insurmontable à l'ensemble de la réforme individuelle..."

Puis voulant en venir au programme du congrès de Nîmes, l'article enchaîne sur l'avenir du Tiers-Ordre : "son but est d'amener les masses à l'Eglise. L'idéal franciscain... n'est pas autre chose que la conception évangélique des besoins, des institutions et de l'action dans la société actuelle. Discerner ces besoins et leur donner une légitime satisfaction, voir ce qu'il faut faire et comment il faut faire pour y adapter les institutions, étudier comment les institutions elles-mêmes doivent fonctionner, le tout examiné, scruté, pénétré par la pleine lumière évangélique, tel est le premier et le grand devoir qui incombe à la famille franciscaine. C'est le point précis sur lequel doit se faire l'unité morale parmi ses membres. Le programme du congrès de Nîmes paraît aller droit à ce but désiré".

L'article évidemment apparaît comme une réponse au Père Prosper. La seule conclusion que ce dernier aurait pu accepter de son contradicteur est probablement celle-ci : "Vouloir faire l'union par les œuvres est chimère. Sans les principes, l'accord dans les œuvres est factice et ne dure qu'un temps, le temps de créer". C'est bien là l'enjeu du congrès qui s'ouvre à Nîmes le 23 Août 1897. Mais le problème reste bien de se mettre d'accord sur ces principes.

Ordre : l'Oeuvre des cercles, nous l'avons dit, est féodale d'organisation, le Tiers-Ordre est populaire".

Le congrès de Nîmes.

Avec les encouragements du Pape et d'un certain nombre d'évêques¹⁸, les assises s'ouvrent le 23 Août sous la présidence du Père David Fleming, de nationalité anglaise, délégué du Ministre général des franciscains, consultant au Saint Office, qui se vante d'avoir été "l'un des collaborateurs du Cardinal Manning pendant les dix dernières années de sa vie, surtout quant à la question sociale..."¹⁹. Nous retrouvons à la vice-présidence le Père Adolphe de Bouzillé, l'ancien commissaire national du Tiers-Ordre capucin devenu provincial, et l'amiral Rallier du Baty. Le Père Ferdinand est rapporteur général, le Père Jules du Sacré-Coeur secrétaire, aux côtés du nouveau commissaire du Tiers-Ordre capucin, le Père Marie-Bernard. Pour la première fois, Léon Harmel, souffrant, est absent de ce bureau de présidence.

Aucune liste de congressistes n'est fournie cette année. Mais parmi les principaux orateurs, nous relevons les grands noms de l'Etat-major de la démocratie chrétienne : les chanoines Dehon et Pastoret ; les abbés Naudet, Dabry²⁰, Tartelin et Fourier de Montpellier ; l'ancien secrétaire de Louis Veuillot : Paul Lapeyre, l'économiste A. Chabry, J. Coulazou²¹ de la *Sociologie catholique*. Georges Goyau est cité comme étant l'auteur de l'un des trente-quatre vœux émis à la fin de ces journées. Peut-être participait-il à la rencontre ?

L'intérêt porté par la presse au mouvement franciscain paraît

¹⁸ Pour la première fois, la liste des évêques ayant apporté leur adhésion n'est pas communiquée. Signalons par contre un télégramme de sympathie du congrès des Caisses rurales au congrès franciscain de Nîmes, daté du 25 Août.

¹⁹ *Actes*, p. 84.

²⁰ L'une des chevilles ouvrières du congrès ecclésiastique, l'abbé Dabry partage le logement parisien de l'abbé Lemire.

²¹ Le rapport de J. Coulazou n'ayant pas été lu, on peut se demander s'il assistait vraiment au congrès.

s'accentuer. Les actes du congrès citent les noms de soixante-cinq journaux ou revues qui, à un moment ou à un autre, ont prêté leur concours, sans en préciser l'importance toutefois. Toutes les tendances sont représentées depuis l'extrême droite par la monarchiste *Gazette de France*, ou *l'Autorité* de Paul de Cassagnac, de tradition bonapartiste, toutes deux hostiles au congrès ecclésiastique ou au congrès de la démocratie chrétienne, jusqu'à la *Démocratie chrétienne* de l'abbé Six, le *Peuple français* de l'abbé Garnier, la *Sociologie catholique* (de Montpellier), *Le XXème Siècle*, en passant par les diverses *Croix*, *Semaines religieuses* ou journaux locaux comme le *Journal de Roubaix* et... la *France libre*, journal antisémite de Drumont.²²

L'Association catholique n'est pas citée dans cette liste, mais seulement dans le vœu émis à l'instigation de Georges Goyau, au côté du *XXème siècle* et de la *Sociologie catholique*, trois périodiques recommandés tout particulièrement et "représentés par des tertiaires rédacteurs de ces revues". Oubli peut-être ?²³

Le Père David Fleming ouvre la première journée par une intervention où il fait l'apologie de son maître, le Cardinal Manning "l'ami, l'avocat, le défenseur des ouvriers et des pauvres". Voilà, dit-il en substance, un modèle à suivre.

Le chanoine Pastoret avait préparé un travail intitulé : "réflexion synthétique sur le programme du congrès de Nîmes. Vérité, Charité, Liberté". Son objet était d'introduire et de présenter le thème de chacune des trois journées. Succédant au Père David, l'aumônier des œuvres de Toulon résume la première partie de son texte. Se situant au niveau des principes, il distingue vérité religieuse, sociale

²² *La Chronique du Sud-Est* n'est pas citée.

²³ *La Quinzaine* de Fonsegrive et la *Justice sociale* de Naudet ne sont pas citées.

et économique, correspondant à la rénovation religieuse, sociale et économique que doit apporter le Tiers-Ordre franciscain dans la société contemporaine. “Nous ne voulons être, dit-il en particulier, ni partisans du capitalisme, ni fauteurs de la spoliation, ni gendarmes de l'égoïsme antisocial et anti-évangélique”. Cette première séance se poursuit sans incident avant que le congrès n'éclate en réunions spéciales.

Paul Lapeyre et les réactions qu'il suscite.

Tel ne fut le cas de la seconde assemblée générale qui devait poursuivre “l'examen de l'orientation à donner au Tiers-Ordre franciscain pour l'étude et la défense de la liberté religieuse”. Paul Lapeyre²⁴ lit un long texte préparé pour répondre à la brochure du Père Prosper de Martigné sur le futur congrès de Nîmes. Se référant à l'encyclique *Rerum Novarum*, l'ancien rédacteur de *l'Univers*, tout en dénonçant l'individualisme économique, s'insurge notamment contre une certaine conception de la pauvreté évangélique qui conduit à condamner indistinctement tout accroissement de richesses : “l'accaparement des biens terrestres par un seul et pour un seul, dit-il, est digne de malédiction ; la distribution égale, à tous les hommes, de ces mêmes biens est digne de toutes les bénédictions. En d'autres termes, il faut dédaigner la richesse individuellement, mais il faut la rechercher socialement”²⁵ .

Si l'Eglise, poursuit-il, abdique toute ingérence dans les questions de richesse et de misère, de gain et de salaire, de commerce et d'industrie, de travail et de rente, de contrat et de

²⁴ Paul Lapeyre est l'ancien secrétaire de Louis Veillot. Son œuvre capitale : *Le Catholicisme social* peut se résumer ainsi : “Point de vie sans travail ; point de travail fécond sans vie sociale ; point de vie sociale sans charité ; point de charité efficace sans le christianisme”. LECANUET, *La vie de l'Eglise sous Léon XIII*, Paris, 1930, p. 607.

²⁵ *Actes*, p. 109.

spéculation... en un mot dans les choses temporelles et civiles, elle sera amenée à se désintéresser de toutes les conséquences qui en découlent. Elle ne pourra plus que constater la pauvreté ou l'exploitation, en étant impuissante à porter des remèdes²⁶. Les conséquences sont graves : les populations s'habituant à regarder l'Eglise indifférente à leur sort temporel seront amenées à la mépriser ; les catholiques dégagés de toutes responsabilités touchant le sort temporel des fidèles s'accoutumeront à voir les œuvres de charité comme une superfluité et se cantonneront dans des dévotions qui ne sont que pieux égoïsmes.

Enfin, conclut Paul Lapeyre, l'erreur de nos adversaires (sous-entendu : dont le Père Prosper est le porte-parole) vient de ce qu'ils oublient deux points essentiels : "le premier, c'est que l'homme est un être social et qu'il ne peut par ses seules forces individuelles sauvegarder ses intérêts ni spirituels, ni temporels..., le second se rapporte à l'exploitation naturellement fatale des pauvres et des simples par les riches et les habiles ; exploitation qui, pour être refrénée a besoin de deux choses : le développement de la charité et l'organisation sociale chrétienne"²⁷.

Cette intervention donne lieu aussitôt à une discussion vive dont nous ne connaissons qu'en partie le contenu. Le Père Prosper défend son point de vue, bien vite contesté par l'abbé Dabry puis de nouveau par Paul Lapeyre. La discussion paraît se cantonner autour du problème de la nécessité de l'accroissement social des richesses, opposé au développement exagéré de la richesse individuelle. L'abbé

²⁶ C'est sous le terme de Gallicanisme que les démocrates chrétiens en particulier désignent à l'époque cette tendance qui "consiste à restreindre l'autorité de l'Eglise, en soustrayant à son action tous les pouvoirs civils et tous les intérêts temporels". Léon XIII, considère-t-on, a rétabli l'autorité de l'Eglise sur tous les points d'où elle avait été bannie, spécialement la politique, l'économie politique et la morale sociale". Cf. "Le mouvement social et le Tiers-Ordre franciscain. Coup d'oeil rétrospectif sur le congrès de Nîmes, *Le XXème Siècle*, Février 1898, p. 82-83.

²⁷ *Actes*, p. 114.

Pastoret puis l'abbé Naudet apportent leur soutien à l'ancien secrétaire de Louis Veuillot. Le chanoine Dehon conclut la séance, distinguant richesse personnelle et richesse générale : le développement exagéré de la première étant certainement un mal ; l'accroissement de la richesse générale, pourvu qu'elle profite à toutes les catégories sociales, devant être encouragé²⁸.

Sous-jacent à cette question de la richesse, c'est bien le libéralisme et l'individualisme d'alors qui est contesté. Pour la première fois au cours des congrès du Tiers-Ordre, les grands noms du mouvement démocrate chrétien se prononcent aussi directement et avec un tel ensemble dans les assemblées franciscaines. Pour l'heure, leurs points de vue l'emportent immanquablement.

La première journée du congrès se poursuit sans autre incident important. Mais les divergences ne vont pas tarder à se manifester de nouveau le lendemain matin.

L'essai d'une synthèse.

Le retard pris par les discussions n'avait pas permis en effet de traiter le thème de la "vérité" sous l'angle purement économique, la question de la richesse ayant été abordée des seuls points de vue religieux et social.

M. Chabry inaugure la séance matinale par une longue intervention intitulée : "l'accaparement monétaire et l'indépendance

²⁸ "La discussion était vive, comme il convient quand on est dans le midi. On agitait cette question formidable : le développement indéfini des richesses est-il un bien ? Et les arguments se croisaient, et aussi les têtes se montaient. Les tenants de l'économie libérale défendaient, pied à pied, le terrain classique des immortels principes ; les chevaliers de l'ordre chrétien fondaient avec vigueur ; ce fut un beau tournoi". *L'Action catholique*, Décembre 1898. Cité par R. PRELOT, *L'œuvre sociale du chanoine Dehon*, p. 156-157.

économique”. L'économiste critique vivement les abus de la finance et condamne le prêt à intérêt qui conduit à la spéculation. Là encore, c'est la capitalisme lui-même qui est mis en cause²⁹.

Un capucin, le Père Venance, apporte la réplique. Prenant en quelque sorte la défense du système économique, il cherche d'une part à justifier le prêt à intérêt sous prétexte de favoriser l'épargne, d'autre part à légitimer certaines formes de spéculation. L'agiotage, dit-il toutefois, qui fait de la spéculation l'unique objet de la transaction et qui produit artificiellement la hausse ou la baisse, doit être condamné avec résolution.

Le Père Ferdinand, principal organisateur du congrès et provincial des récollets, sort alors de sa réserve et s'élève avec force contre le principe du taux à intérêt et de l'usure. Puis plus radicalement, il voit dans le régime économique actuel les causes de la situation désastreuse de l'industrie, du commerce, de l'agriculture. "... il y a d'autres causes au malaise qui sévit en France et en Europe, mais nous ne croyons pas qu'il en existe de plus profondes ni de plus générales. Nous croyons que la cause du désordre de la production est là, et non ailleurs. Nous croyons que la circulation en est troublée et pervertie, c'est à dire détournée de son but. Nous croyons enfin que la juste répartition des produits du travail humain est impossible avec un pareil régime³⁰.

La séance se termine sur l'intervention de M. Noguès, de l'*Association catholique*, qui à l'aide de quelques exemples, soutient la position du Père Ferdinand. La question du capitalisme ne sera plus abordée que fort indirectement dans la suite du congrès.

²⁹ *Actes*, p. 151-164. Rappelons que le terme capitalisme désigne à l'époque les abus d'un système plutôt que le système lui-même. En aucun cas, il n'est à opposer au socialisme, système également condamné. Quant au terme capital, il est bien souvent dans les textes synonyme de "monnaie".

³⁰ *Actes*, p. 175.

Les actes, publiés ultérieurement, présentent pourtant un certain nombre de rapports qui ne furent pas lus alors, mais reflètent bien les deux tendances. Celui du Père Hilaire, capucin, sur “le capital et le travail” rejoint la tendance du Père Venance. D’autres comme ceux de Paul Lapeyre “observations sur les rapports des Pères Venance et Hilaire” et de l’abbé Tartelin “les écoles économiques” représentent la tendance des démocrates chrétiens dont les conclusions seront adoptées en définitive par la majorité du congrès³¹.

Le dernier jour, l’opportunité de créer une revue sociale franciscaine est évoquée. C’est là une idée chère au Père Ferdinand qui reconnaît qu’un certain nombre de “frères” sont ou directeurs ou rédacteurs de journaux ou revues mais n’en parlent que rarement en tertiaires et cite avec éloge l’*Association catholique, Le XXème Siècle*, la *Sociologie catholique*. L’abbé Naudet demande qu’on cite, à côté, la *Justice sociale*. L’abbé Fourié, l’abbé Pastoret, Paul Lapeyre, le Père David Fleming et l’amiral Rallier prennent part au débat. Mais en définitive, la question reste en suspens.

Au cours des réunions spéciales, l’avocat marseillais Louis Borelli présente un rapport sur les groupes chrétiens d’études sociales destinés à contrebalancer l’influence des cercles d’études socialistes ou monarchistes. “Depuis quatre ou cinq ans à Reims et dans le Nord, grâce à l’initiative de Léon Harmel ; à Paris grâce aux abbés Garnier et Boyreau ; à Lyon grâce à Messieurs Berne et Gonin, des groupes chrétiens d’études sociales se sont organisés pour former des hommes capables de défendre et de propager leurs doctrines. C’est ce mouvement que nous devons généraliser³².”

³¹ Pas moins de trente quatre vœux sont adoptés à la fin du congrès. En fait, les interventions se terminent habituellement par la formulation d’une motion proposée à l’assemblée et résumant les grandes lignes du rapport présenté. Ce sont ces motions qui sont adoptées en fin de congrès et regroupées sous forme de vœux.

³² *Actes*, p. 398.

Enfin, au long de ces journées, les questions purement politiques sont pratiquement rejetées, le Tiers-Ordre voulant rester en dehors de toute querelle de parti. Le Père Dehon reflétant assez bien la pensée générale, fait remarquer que le Tiers-Ordre n'entre pas en tant qu'association dans une action électorale, mais recommande à ses membres l'effort individuel.

En conclusion, nous pouvons dire que le congrès de Nîmes marque, au sein de la famille franciscaine, l'apogée d'un mouvement social, qui n'a cessé de se développer depuis 1893 en suivant une évolution parallèle à celle du mouvement de la démocratie chrétienne, et qui se traduit au plan économique par une vive critique du capitalisme et de l'agiotage. En 1897, les deux courants paraissent se rejoindre au point de se confondre³³.

Certes, la plupart des membres de l'Etat-major de la démocratie chrétienne appartiennent au Tiers-Ordre. Mais une étroite collusion entre les deux mouvements comportait bien des risques : le moment venu, la décadence de l'un allait entraîner nécessairement l'autre dans sa chute. Déjà le courant d'opposition se cristallisait autour de quelques capucins. Seuls les plus lucides avaient conscience des risques de cassure : les actes du congrès par exemple citent un document du chanoine Pastoret sur "l'application pratique des vœux émis dans les congrès franciscains", texte dont l'assemblée n'a probablement pas eu connaissance. Les vœux des différents congrès depuis 1894, constate-t-il, renferment toute la doctrine de conduite pratique tirée de la règle du Tiers-Ordre

³³ Après le congrès de Nîmes, le Père David Fleming écrit à Léon Harmel : "Je crois que grâce à l'initiative donnée par nos bons amis de France, ce congrès de Nîmes aura des effets d'une importance qu'on ne saurait exagérer... L'impulsion a été donnée... l'étude sérieuse de la question sociale sera entreprise par ceux qui sont à présent dans l'ignorance... je crois que nous entrons dans une nouvelle phase du développement de la question..." San Antonio, Rome, lettre du 8 Septembre 1897. Citée par R. PRELOT, *L'œuvre sociale du chanoine Dehon*, p. 157.

appliquée aux temps actuels que l'on peut désirer. Il est donc indispensable qu'ils soient connus et appliqués par tous. "S'il n'en était ainsi, il arriverait fatalement que le Tiers-Ordre serait coupé en deux puisqu'il suivrait une double direction, l'une tenant compte des congrès, l'autre ne s'en souciant pas. Ce serait la division, donc la ruine à brève échéance, c'est à dire le retour au marasme improductif et à l'infécondité sociale... Ce serait plus encore, puisqu'il y aurait forcément lutte, au moins sourde et à l'état latent, entre les deux fractions"³⁴ .



Le retour des polémiques.

Les craintes du chanoine Pastoret n'allaient pas tarder à se confirmer. Certes, durant les quelques mois suivant le congrès et malgré un article un peu fiel et vinaigre paru dans *la Vérité* sous la plume du Père Venance, on laissa le temps faire son oeuvre. La parution des actes du congrès au cours de l'année 1898 relança les polémiques. Le volume présenté par le Père Dehon reproduisait en particulier et presque en entier la brochure du Père Prosper sur le programme du futur congrès de Nîmes. L'affaire en serait peut-être restée là si la commission chargée de la publication des actes n'avait émaillé de notes le texte du Père capucin, réduisant singulièrement la portée de son propos. Ce dernier fit donc paraître en Octobre un nouvel opuscule³⁵ sous l'autorité et la totale approbation de son supérieur provincial en personne, le Père Adolphe de Bouzillé, celui-là même qui avait été le premier commissaire général du Tiers-Ordre capucin et avait occupé à Nîmes le fauteuil de la vice-présidence³⁶.

³⁴ *Actes* , p. 282.

³⁵ *Quelques réflexions sur les Actes du congrès de Nîmes* , Paris, 1898, 100 p.

³⁶ Le Père Adolphe, dans la préface de cet opuscule, va jusqu'à contester l'autorité même des vœux émis à Nîmes, ceux-ci, dit-il, n'ayant pas obtenu la sanction du congrès réuni en Assemblée générale. Sous cette querelle de

Tout au long de son texte, le Père Prosper réfute l'interprétation qu'on a fait de ses idées et cherche à les préciser. Le pamphlet³⁷ s'en prend plus précisément à Paul Lapeyre et à l'abbé Naudet, visant à travers eux l'ensemble des démocrates chrétiens³⁸.

La réaction de ces derniers fut prompte et vigoureuse. L'abbé Tartelin et le chanoine Dehon répliquent tout d'abord dans un document paru en Février 1899 et publié par les soins de la commission des actes du congrès³⁹. Le texte pourrait se résumer ainsi : "le Père Prosper parle individualisme et nous, nous parlons sociologie". La conclusion de l'abbé Tartelin est âpre et sévère : "La brochure du Père a donc : 1) un défaut d'argumentation. L'auteur confond sans cesse l'ordre économique et social et l'ordre surnaturel individuel. Il fait de la sociologie avec du mysticisme et de l'économie politique avec les principes de la direction des âmes... 2) un défaut de procédés. Sous le couvert d'insinuations vagues, c'est non pas une doctrine, mais des personnalités qu'il attaque. Ce qui l'a inspiré,

procédure, on ne pouvait être plus clair pour remettre en question les grandes orientations du congrès.

³⁷ Dans la première partie, l'auteur explique sa pensée et rectifie les fausses interprétations données à ses assertions. Dans la seconde, il énumère les motifs qui l'ont déterminé à ne pas admettre les conceptions de ses contradicteurs. La question principale tourne autour de la réforme chrétienne de la société et des moyens propres à accomplir cette réforme. La pointe de la controverse paraît là encore se situer autour de la question de l'accroissement illimité des richesses, le Père voulant défendre une certaine conception de la pauvreté évangélique.

³⁸ Voir par exemple à la page 57 : "Autant certains démocrates tiennent à se montrer hommes d'action et amis du peuple et de l'ouvrier, autant ils font peu de cas de la charité et même de la justice envers les classes dirigeantes et les patrons. Sur leurs lèvres, la richesse se confond avec l'infâme capital, le prêt à intérêt, même légal, avec l'usure ; le patron en général devient un exploiteur, un homme sans entrailles, c'est l'ennemi qu'il faut assiéger et amener à capituler. Je me demande en quoi ces procédés différent de ceux des socialistes et comment de pareilles doctrines peuvent se prévaloir de l'autorité du Souverain Pontife qui recommande de travailler au relèvement de la classe ouvrière dans un esprit de paix, d'union et de charité".

³⁹ Abbé TARTELIN, *Rectification à propos des quelques réflexions sur les actes du congrès de Nîmes par le P. Prosper de Martigné*, suivi de P. DEHON, *Richesse, Médiocrité ou Pauvreté*, Nîmes, 1899. Rappelons que l'abbé Tartelin passe pour refléter habituellement la pensée du Père Ferdinand.

c'est moins le devoir de confondre une thèse qui lui paraissait dangereuse que le besoin de dénigrer des individus (à savoir les démocrates chrétiens).

Les propos du Père Dehon sont plus mesurés. L'auteur du *Manuel social chrétien* cherche manifestement à pacifier les esprits tout en restant ferme sur le plan doctrinal.

Ne se contentant pas de ces réponses, Paul Lapeyre fait paraître tout au long du premier trimestre 1899 dans *Le XXème Siècle* une série d'articles intitulés : "le catholicisme social, le gallicanisme et le Tiers-Ordre franciscain"⁴⁰. Pour lui, il est clair que le Père Prosper n'a pas compris un mot ni de son rapport, ni de la discussion qui en a suivi la lecture, ni des remarques consignées dans les actes du congrès. La raison en est qu'il ignore ces deux sciences que sont l'économie sociale et la sociologie. Partant de cette constatation, avec un talent redoutable de polémiste, il reprend page par page l'opuscule du Père capucin, ne laissant subsister que la bonne volonté de son auteur.

La polémique en restera là. L'ancien provincial des capucins de Paris, fatigué, s'éteint après quelques mois de maladie le 30 Décembre 1901.



L'enjeu du débat.

Si nous nous sommes attardés sur cette controverse, c'est bien parce qu'elle est exemplaire, dépasse largement la seule personnalité des antagonistes et a pour objet bien plus qu'une simple querelle sur la pauvreté évangélique. Si chacun en effet est d'accord pour dénoncer les maux dont souffre la société d'alors, les

⁴⁰ Ces articles sont repris ensuite en brochure sous ce même titre. Paris, 1899, 147 p.

remèdes proposés sont diamétralement opposés.

Le Père Prosper apparaît en définitive comme le défenseur d'une conception pyramidale de la société, largement répandue chez les catholiques et qui remonte très loin, jusque dans l'ancien régime⁴¹. Il s'agit de ne point troubler l'ordre établi par la providence et de restaurer la société par la réforme de l'individu. Le seul remède aux maux actuels est d'ordre moral et spirituel : c'est le retour à la religion qui fait pratiquer à chacun son devoir à l'égard d'autrui parce qu'elle donne l'esprit de charité ; et le remède matériel à la misère de la classe ouvrière ne peut guère être cherché hors des voies traditionnelles de l'aumône, même si celle-ci désormais prend la forme de sociétés de secours mutuel, de patronages, voire même de corporations. "Léon XIII, écrit par exemple l'ancien provincial des capucins de Paris⁴², prouve comment la religion a la vertu de dirimer ce conflit entre le riche et le pauvre. Il va plus loin, il montre que la religion "ambitionne de resserrer l'union des deux classes, jusqu'à les unir l'une à l'autre par les liens d'une véritable amitié". Elle atteint ce dernier résultat par l'expérience de la vie éternelle, par l'usage chrétien de la richesse et par l'estime du pauvre et de la pauvreté. Enfin l'union du riche et du pauvre, commencée par une véritable amitié, trouve sa perfection dans l'exercice de la charité fraternelle".

Une telle conception explique évidemment les critiques faites aux démocrates "de méconnaître le véritable esprit chrétien qui est un esprit de pénitence" et de "vouloir faire un évangile sans croix".

Ceux-ci ont alors beau jeu de répondre que "ce serait ironie d'offrir des croix nouvelles à ceux qui en ont de trop en dispensant la

⁴¹ Voir chapitre premier. Nous avons montré alors comment les déclarations pontificales elles-mêmes restaient tributaires de cette conception.

⁴² *Quelques réflexions sur les Actes du congrès de Nîmes*, p. 43-44.

leur à ceux qui n'en ont aucune". Pour eux, c'est par une certaine "égalité entre les hommes et les destinées, égalité qui doit résulter de l'équilibre entre les travaux et les rémunérations" que peuvent se concilier les contradictions apparentes des textes évangéliques sur la nécessité de donner et sur le fait qu'il "y aura toujours des pauvres parmi vous". Les maux dont souffre la société ne sont pas d'ordre individuel et moral, mais bien d'ordre social. Seuls des remèdes de cet ordre pourront apporter des solutions, d'où leur acharnement à défendre la science économique et la sociologie⁴³.

La polémique dont le Père Prosper et Paul Lapeyre se font les porte-parole apparaît donc bien, en réalité, comme une dissension entre les chrétiens traditionnels opposés aux idées de la démocratie chrétienne et les démocrates qui défendent les leurs⁴⁴.

A l'intérieur du Tiers-Ordre en outre, les oppositions risquent fort d'apparaître comme une querelle de clocher entre les capucins considérés alors comme les plus forts tenants de l'opinion traditionnelle et les franciscains promoteurs du renouveau social et des congrès et dont l'action finit par se confondre aux yeux des laïcs avec celle des démocrates. Dès lors, l'unité entre les Tiers-Ordre franciscain et capucin, tant réclamée et chantée à Limoges et à Reims, est désormais compromise.

Si le congrès de Nîmes marque bien l'apogée du renouveau social franciscain, ratifiant en les accentuant l'ensemble des options prises lors des assemblées précédentes, il n'en reste pas moins vrai qu'il porte déjà en lui tous les éléments de la crise.

⁴³ "Le mouvement social et le Tiers-Ordre franciscain. Coup d'oeil rétrospectif sur le congrès de Nîmes", *Le XXème Siècle*, Février 1898, p. 73-92.

⁴⁴ Voir encore : M. MONTUCLARD, *Conscience religieuse et démocratie*, p. 168-169.